



Sommaire N° 13 (2019)

du 1 au 7 avril 2019

Editorial

Discours et départs

Technologies & Internet

La 5G, symbole du leadership
technologique chinois ?

Société

La Chine face à ses problèmes de « cœur »

Agroalimentaire

Alarme sur le porc

Culture

A Qingqiang (Hubei), une découverte
miracle

Petit Peuple

Chongqing - Tang Shuai, l'avocat du silence
(2eme Partie)

Rendez-vous

Semaine du 1er au 7 avril 2019

Vent de la Chine

Le Vent de la Chine... sur votre
smartphone!

Editorial : Discours et départs

Mise à part la commande chinoise de 300 Airbus, que retenir de la visite de Xi Jinping en France ? À Paris, Emmanuel Macron lui a tenu un discours en trois points, qui éclaircit des ambiguïtés anciennes :

- la récente prise de position européenne, forgée entre Paris et Berlin, consiste à reconnaître l'antagonisme d'une Chine qui s'exporte sans complexe, après avoir rattrapé technologiquement l'Occident. Paris ne le déplore pas, mais comme Washington, s'impatiente d'en finir avec un accès au marché chinois inéquitable et à géométrie variable.

- la coopération avec la Chine est souhaitée, encouragée, et l'avenir sera commun ou ne sera pas.

- en partageant « son » sommet franco-chinois avec J-C. Juncker (Président de la Commission Européenne) et Angela Merkel la chancelière allemande, Macron a voulu signifier à Xi que toute tentative d'enfoncer un coin dans la solidarité européenne, serait vouée à l'échec. L'avenir dira si [l'allégeance de l'Italie au plan BRI de nouvelles routes de la soie](#) sera véritablement une entaille dans la solidarité européenne ou bien un « coup pour rien », vu l'obligation pour Rome de ne signer que des contrats conformes à ses obligations envers les autres Etats membres dans le cadre des traités. Vu sous cet angle, le triple message de Macron à Xi Jinping apporte un contenu nouveau à la relation franco-(euro-)chinoise, c'est un tournant.

Quelques jours avant la visite de Xi en France, Grace Meng, épouse de l'ex-patron d'Interpol [Meng Hongwei](#), incarcéré depuis fin septembre 2018, en appelait au Président Macron, pour elle et son mari, dénonçant une action « politique et sans preuve des faits incriminés ». Grace a fait une demande d'asile. Pékin n'a pour l'instant pas formulé de demande d'extradition.

Le 27 mars, suivait l'inculpation officielle de Meng Hongwei pour « abus de pouvoir », détournement de fonds, désobéissance et double vie » et était

déchu du Parti. Grace Meng apparaît aussi dans l'acte d'accusation, pour avoir « abusé du statut de son mari pour ses propres intérêts ».

La campagne anti-corruption maintient donc le cap. Le 16 mars, l'ancien chef de l'agence de l'énergie, [Nur Bekri, un des rares hauts cadres d'ethnie ouïghoure](#), était expulsé du Parti pour « corruption et style de vie décadent ». Le 26 mars, c'était au tour de [Lu Wei](#), ancien patron du cyber-espace, d'écopier de 14 ans à l'ombre pour « pots-de-vin » et avoir « manqué de maîtrise de soi », reproche insolite.

[Lou Jiwei](#) lui, l'ex-ministre des Finances de 68 ans, faisait valoir ses droits à la retraite, [10 jours après avoir critiqué durant le Plenum des deux Assemblées \(3-15 mars\) le plan « Made in China 2025 »](#). Sous cette perspective, cette parole en clair, assez rare en ce pays, résonne rétrospectivement comme un « chant du cygne » de la part d'un des derniers réformistes de la génération de l'ex-gouverneur de la Banque Centrale [Zhou Xiaochuan](#), ou du vieil allié de Xi Jinping, [Wang Qishan](#).

Professeur de droit constitutionnel à la prestigieuse université pékinoise Tsinghua, [Xu Zhangrun](#) s'attendait depuis longtemps à sa suspension, prononcée le 25 mars. Ces dernières années, Xu avait publié en ligne nombre d'essais peu tendres avec l'administration de Xi Jinping et le Président lui-même. Ces prises de position audacieuses allaient à l'encontre de l'exigence du chef de l'Etat, d'enseignants « ayant foi dans le Parti, et capables de distinguer le bien du mal ». Xu déclare qu'il risque la prison.

Dernier signe de l'éternel souci de contrôle de l'opinion : les drames et séries TV sur les dynasties passées, sont interdits. Quoique très populaires, ils étaient trop nombreux et le thème « antique » était un peu trop nostalgique du passé, comparé à l'époque actuelle moins souriante.

Technologies & Internet : La 5G, symbole du leadership technologique chinois ?



L'investissement dans la 5G, qui doit remplacer la 4G actuelle, est l'un des grands enjeux du moment pour tous les pays, et pour cause : cette technologie va centupler les débits des smartphones, réduire d'autant les temps de latence, et ouvre la voie de la mobilité à très haut débit à toutes sortes d'activités, métiers et loisirs, inconcevables jusqu'alors. Ce n'est pas par hasard si l'Association mondiale des opérateurs de télécom (GSMA) tenait le 20 mars à Pékin sa conférence de débriefing sur le plus grand Salon des télécoms, **Mobile World Congress**, qui venait de se tenir comme chaque année à Barcelone. Le rapport présenté à cette occasion annonce dès 2025 une Chine deux fois plus connectée en 5G que l'Europe ou les Etats-Unis.

Le ton fut donné par Ken Hu, vice-président de **Huawei**. Livrant sa prévision de déploiement de la 5G dans le monde, Hu déclara que la Chine ne mettrait que trois ans à franchir la barre des 500 millions d'abonnés à la 5G, quand la 3G a nécessité neuf ans, et la 4G six ans. En 2019, Pékin compte y mettre 57% de son budget « technologies » pourvu de 256 milliards de \$. L'objectif est d'être l'un des premiers pays à réseau 5G « entièrement opérationnel » et de conforter ainsi son avance mondiale en réseau.

Dans les pays développés, poussés par les équipementiers, les opérateurs commencent à passer commande pour leurs futurs réseaux 5G. Huawei est déjà en tête des ventes d'équipement (*plus de 30% du marché mondial*), tant pour le fixe (fibre optique) que pour le mobile (4G LTE). Deux Européens suivent, tous deux scandinaves : **Ericsson** et **Nokia** (ce dernier ayant acquis le franco-américain **Alcatel-Lucent**), devant le coréen

Samsung et **ZTE**, autre groupe chinois. Ainsi, Huawei dispose d'une avancée technologique sur ses concurrents - une avance en passe d'être consolidée par la couverture 5G de son propre territoire qui lui permettra de réaliser des économies d'échelle sans équivalent, et de réduire ses coûts pour proposer des prix imbattables, jusqu'à 30% moins cher que la concurrence. Pour les opérateurs, se passer de Huawei leur ferait prendre du retard et alourdirait la facture.

Si la **Finlande**, pays de **Nokia**, a commencé la première à vendre des abonnements 5G dès juin 2018, à travers son opérateur local **Elisa**, les smartphones sous cette technologie ne seront disponibles que mi-2019. Les autres pays européens rivalisent d'annonces, avançant des calendriers sans doute difficiles à tenir alors même que 4G et fibre, coûteux en investissements, ne sont pas encore totalement déployés dans les grands pays de la zone, France, Allemagne, Italie ou Royaume-Uni.

Quant aux **Etats-Unis**, ne disposant pas de leur propre champion de la 5G en cœur de réseau, ils passent commandes auprès de **Nokia** ou d'**Ericsson**. En effet, accusant Huawei d'espionnage pour le compte de Pékin, ils ont lancé une campagne appelant au boycott du groupe, et tentent de mobiliser leurs alliés pour freiner une dynamique qui pourrait faire de la Chine sous moins de dix ans, la première puissance technologique, les dépassant au passage. Car la 5G n'est pas qu'un nouveau réseau mobile plus puissant permettant de jouer en ligne ou visionner des films sur smartphone, elle est aussi conçue pour devenir le socle de la *nouvelle économie digitale*. Elle le fera, en supportant les applications de l'Internet des Objets dans des domaines aussi variés et sensibles que l'e-santé, les fintech, le e-commerce, l'e-administration, l'énergie, ou la voiture connectée - autre domaine où la Chine entend être aux avant-postes.

Pendant ce temps, c'est la **Corée du Sud** qui, dès le 1er décembre, est devenue la première nation d'Asie à disposer de son réseau de 5G commerciale. Elle reste en

cela fidèle à sa vocation technologique, ayant été aussi la première, dès 2014, à faire migrer tous ses utilisateurs en 4G. Mais c'est aussi sur son territoire que les équipementiers ont les premiers croisé le fer : après quelques rebondissements, **Ericsson** a finalement été retenu pour les réseaux 5G de **KT** et de **SK Telecom**. Huawei pour sa part, a équipé 10 000 sites 5G du troisième opérateurs **LG Uplus**, le tout à la barbe de **Samsung**, pourtant fournisseur local de cette technologie !

La guerre de la 5G est donc déclarée : elle ne fait que commencer, et se poursuivra sur tous les continents, et tous les terrains. Ainsi, la visite du Président **Xi Jinping** en Europe, le 25 mars à **Monaco**, a été l'occasion de dévoiler que la principauté serait le premier pays entièrement couvert en 5G, par les soins de Huawei dont il sera la vitrine européenne, et qui y montera ses premières antennes 5G sur le vieux continent. Un excellent « coup », soit dit au passage, réalisé avec **Xavier Niel**, détenteur de 55% de **Monaco Telecom** à travers sa holding personnelle. Niel est aussi propriétaire de **Free** en France et d'**Iliad**, quatrième opérateur italien, lancé en 2018. L'entrée de Huawei à Monaco est symbolique, sur ce territoire de 2 km², mais il alimente les débats entre opérateurs et Etats européens, qui adoptent des positions finalement plus nuancées vis-à-vis des fournisseurs chinois, résistant à la pression des USA. En France, **Orange** ne se fournit pas chez Huawei pour son cœur de réseau, mais le fait déjà pour ses filiales, notamment en Espagne, en Pologne et dans des pays africains.

Suivant la tendance, le 26 mars à Bruxelles, la **Commission Européenne** se distancie à son tour de l'appel des USA contre le groupe de Shenzhen, et recommandait aux pays membres « d'évaluer par eux-mêmes le risque pour leur souveraineté nationale ». On discerne ainsi, dans cette formule, une prise de position en creux, d'une porte en voie d'ouverture progressive à la 5G chinoise, sous surveillance rapprochée de chaque Etat membre...

Par Jean-Dominique Seval

Société : La Chine face à ses problèmes de « cœur »



Dans l'Empire du Ciel, le **mariage** prend des rides : toujours moins de noces, toujours plus de **divorces** ! Pas unique à la Chine, la tendance se retrouve ailleurs, en Occident et Extrême-Orient. Mais au juste, quelles sont les « *caractéristiques chinoises* » de ce désamour envers l'institution la plus vieille du monde ?

En 2018, les nouveaux couples n'étaient que de 10,1 millions, score le plus bas depuis 2013, et ceux désunis 3,8 millions, double de 2008. Le taux national de « *divortialité* » (divorces/mariages annuels) était de 38%.

Les provinces au taux le plus faible sont logiquement celles de l'Ouest, moins développées et conservatrices : **Tibet** (12%), **Gansu** (19%), **Qinghai** (21%), **Hainan** (23%), **Guangxi** (25%), **Yunnan** (28%). A l'inverse, les taux les plus élevés se retrouvent dans les métropoles, plus modernes et riches mais aussi plus stressées : **Shanghai** (48%), **Pékin** (49%), **Chongqing** (52%) **Tianjin** (62%). Ils hantent aussi le Dongbei (provinces du Nord-Est), en récession économique : **Liaoning** (54%), **Jilin** (62%). Le **Heilongjiang** détient la palme avec près de deux mariages sur trois qui flanchent (63%) !

En Europe, on casse la tirelire pour de belles noces, mais en Chine, c'est avant même le mariage qu'il faut avoir un compte bancaire bien garni : pour obtenir le « oui » de la future belle famille, le prétendant doit offrir un **logement**, condition *sine qua non*. C'est la première cause d'effondrement de la romance : l'envol des prix des appartements, par rapport aux salaires, ferme la porte du mariage à trop de jeunes.

Dans les campagnes la situation est différente : la **pénurie en jeunes filles** à

mariage, stigmatisé de 25 ans d'avortement sélectif, laisse privés de compagne 42 millions d'hommes, les *shèngnán* (剩男). Dès lors, les parents marchandent leur héritière à tarif usuraire : maison, voiture neuve, bijoux en or, liasses de billets roses comptées au poids... Au sud du Dongbei, la future mariée se monnaie ainsi 700.000¥ (92.000 €) !

Ces dots exorbitantes ont été débattues en mars au Plenum de l'Assemblée Nationale Populaire (ANP) : un élu du Hebei suggère de suivre le modèle de Puyang (*Hunan*), et de leur imposer un plafond – il propose 30.000¥ (4000 €).

Si le nombre de mariages baisse, le business se porte à merveille : en 2018, il était estimé à 1820 milliards de ¥ (240 milliards d'€), soit + 24,66% sur 2017, selon le cabinet d'études ASKCI.

Pour lutter contre les « mariages extravagants », la ville de Taiyuan (*Shanxi*) teste un système de remises sur banquets, photos souvenirs, voyages de noces, bijoux et électroménager acheté chez une série de vendeurs agréés. Via une application mobile, les tourtereaux se voient rembourser 5% de la robe de mariée, ou encore 3¥ par gramme d'or acheté. La mairie disposait en 2018 d'un budget de 95 millions de ¥ pour son expérience laboratoire, qu'elle espère voire reprise par d'autres provinces.

Une autre cause au recul du désir de convoler est l'**émancipation** féminine : désormais éduquées, elles sont moins disposées à sacrifier leur carrière et leur indépendance à un homme et une famille. Elles assument mieux d'être pointées du doigt comme celles « *qui restent* » (*shèngnǚ*, 剩女). Parfois, cédant à la pression des parents, elles se marient, font un enfant, puis divorcent pour devenir mères célibataires, plus libres de gérer leur vie sans avoir à la négocier avec un partenaire.

Une ultime raison n'est pas à sous-estimer : en Chine, l'**internet** modifie le rapport au sexe opposé. Peu éduqué à l'école au dialogue avec l'autre et à l'expression de soi, les jeunes ont tendance à se replier sur leurs smartphones : ils finissent souvent par se

sentir plus à l'aise dans une **relation virtuelle** qu'auprès d'un être réel. D'autres, grâce à des applications mobiles spécialisées, préfèrent les rencontres fugaces qui les rassurent, en les prémunissant contre le poids d'une relation à long terme !

Sur la motivation au mariage, les études concordent : les chinois font le grand écart entre leurs aspirations idéales d'une union romantique (浪漫, *làngmàn*), et les considérations matérialistes. Lors du mariage, l'**amour** n'est pas le critère n°1.

Une fois en ménage, bien des dangers guettent le jeune couple, tels l'incapacité à s'entendre, l'infidélité, la violence conjugale... L'épouse en tire les conséquences : en 2016 et 2017, 73,4% des **divorces** venaient d'elle, selon la Cour Suprême.

Conséquence inévitable, la natalité chute : avec 15,23 millions de **naissances** en 2018, les berceaux chinois subissent en 2018 une perte sèche de 2 millions par rapport à 2017. Dans l'espoir de brider la tendance, l'Etat veut étoffer les services à la petite enfance, offrir des impôts allégés aux familles à deux enfants. Lors du Plenum de l'ANP, l'adoption d'allocations familiales a été envisagée. Mais l'endettement maximal des pouvoirs locaux et la levée de boucliers contre toute hausse d'impôts, rend l'idée caduque pour l'heure.

Lors du Plenum, l'Etat aurait pu annoncer le démantèlement complet du **planning familial**, réclamé par les démographes. Mais il n'en a rien été : **Wang Pe'an**, vice-ministre de la Commission de la santé et du planning, déclara que **deux enfants** par couple (quota actuel) « *suffisaient amplement aux attentes de la plupart des familles* ». La raison réelle est probablement la difficulté pour l'Etat à recaser les millions d'employés du planning familial.

Aussi pour l'heure, vu le coût pour élever un enfant, la Chine semble condamnée à poursuivre son grisonnement à rythme accéléré.

Par Jeanne Gloanec

Agroalimentaire : Alarme sur le porc



La Chine contrôle-t-elle le virus de la grippe porcine africaine (GPA), sur son sol depuis août ? « Oui », répond le ministère de la Santé. Grâce au plan de confinement, la propagation serait enrayée. Un million de têtes ont été abattues, les élevages désinfectés, les cordons sanitaires établis. Le transport de cochons ou de carcasses a été banni, comme l'usage des abats en aliment du bétail. Mais les dégâts sont lourds, et les éleveurs à la peine. Premier fournisseur, les Etats-Unis estiment le besoin chinois en importation, à deux millions de tonnes cette année.

Mais les experts contestent l'assurance

du ministère : elle est contredite par l'étalement du fléau sur le territoire quasi complet (*seuls épargnés, Xinjiang, Tibet, Hainan*), et par une forte présence du virus dans la viande exportée, signalée par les services vétérinaires à l'étranger.

Pire, d'autres foyers ont été signalés dans les provinces, que les autorités ont ignorés, permettant au mal de proliférer. Au **Hebei** en janvier, dans la ferme **Dawu** de 20.000 têtes, une irruption fut notifiée aux services du district, qui firent des tests et les déclarèrent négatifs. Sept semaines après, le propriétaire désespéré posta la nouvelle sur son compte Weibo : l'autorité d'hygiène finit par imposer abattage et désinfection, mais des centaines de tonnes de viande infectée avaient été vendues, et les trois quarts de l'élevage avaient disparu. D'autres cas ont été déclarés au **Liaoning** et dans le **Shandong**. Les districts se tairaient parce que ruinés, n'ayant plus en caisse de quoi verser aux fermiers les 1200¥ de compensation réglementaire par tête. Certains éleveurs peu scrupuleux

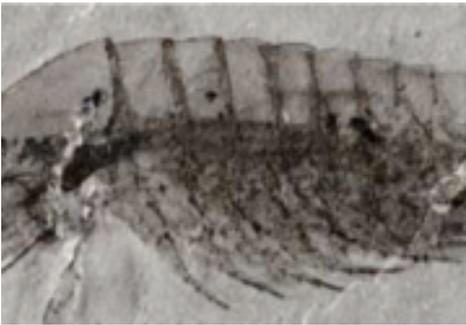
seraient aussi tentés de se taire pour garder du stock à vendre, et bénéficier de l'explosion des prix en perspective.

Car la viande de porc commence à manquer. Même avec la baisse de la demande (jusqu'à -30%), l'offre ne suffit plus : en février, elle enregistrait une coupe sombre de 16,6% au plan national.

Pour soutenir le secteur et éviter la pénurie, l'Etat avertit fonctionnaires et éleveurs d'éviter de cacher les cas d'épizooties. Il intime aussi aux pouvoirs locaux de mettre à disposition des primes exceptionnelles, et aux banques de ne pas interrompre leurs prêts aux éleveurs, aux distributeurs, pour maintenir le stock.

Au final, les experts avertissent que cette pandémie dépassera cette année celle des « oreilles bleues » de 2006-2007. Au bas mot, selon l'interprofession, 2019 verra disparaître un tiers du cheptel, avec des conséquences sur le marché mondial, dont la Chine avec plus de 50 millions de tonnes, pèse près de la moitié.

Culture : A Qingqiang (Hubei), une découverte miracle



Un jour de 2007 au bord de la rivière Danshui (Hubei), Zhang Xingliang, paléontologue, découvrit une formation schisteuse qu'il devina intéressante. Piochant, il tomba sur un gisement de fossiles : il venait de découvrir le **biote de Qingjiang**, décrit depuis lors dans tous les milieux scientifiques comme une des découvertes majeures des 100 dernières années.

Aujourd'hui, douze ans plus tard, le journal **Science** publie un premier rapport. Le site date de l'ère **Cambrienne**, il y a 518 millions d'années,

au moment où la vie monocellulaire cédait place à des êtres complexes, mammifères, poissons, oiseaux, plantes. Mais de cette faune primitive, mais on ne sait presque rien, car ces êtres à chair molle se désintégraient en fin de vie, faute de squelette. Or le site fossilifère de Qingjiang vient combler cette lacune : les dizaines de scientifiques chinois et étrangers sur place, ont pu dégager 30.000 fossiles d'anémones, éponges, méduses, crevettes (*cf photo*) et algues. Leur état de conservation est exemplaire, permettant de révéler tous les détails, distinguer leurs organes, jusqu'au dernier repas pris. 53% des 101 espèces identifiées sont inconnues.

La raison de ce parfait état de conservation proviendrait, croit Zhang Xingliang, d'une catastrophe. Au centre de la Chine actuelle, Qingjiang était alors immergé à faible profondeur, tempéré, oxygéné, nourrissant une riche faune et flore. Le cataclysme aurait fait basculer en peu de temps tout ce biotope vers des profondeurs froides en anaérobiose - une

prison de vase qui en des millions d'années, sous la pression tectonique, aurait muté en schiste, pétrifiant la faune au passage.

Sur les 30.000 fossiles retirés (et le gisement est loin d'être épuisé), seuls 4351 ont été analysés, et des équipes ratissent la province, en quête d'autres sites du même type.

Énigme biologique : Qingjiang ne présente que 15% de la faune et de la flore du site **Burgess** (Canada), 10 millions d'années plus récent, et que 8% de celui de **Chenjiang** (Yunnan) à 1000km. Ce qui fait dire aux paléontologues que la Terre, abritait des écosystèmes déjà différenciés, adaptés aux conditions locales d'humidité, de terrain et de température. Quoiqu'il en soit, ces fossiles à la fois les plus « neufs » et les « vieux » témoins de la vie sur Terre, vont révéler le mystère de notre biodiversité —et c'est de Chine qu'ils arrivent !

Petit Peuple : Chongqing - Tang Shuai, l'avocat du silence (2eme Partie)



[Résumé de la 1ère partie : A Chongqing, Tang Shuai, élevé par des parents sourds-muets et maîtrisant le langage des signes, rêve de devenir avocat.](#)

En 2013, devenu avocat, **Tang Shuai** fonda le cabinet « Ding Sheng » - il avait 28 ans. Tang avait refusé plusieurs offres de cabinets qui lui interdisaient de perdre son temps à toute cause autre que lucrative. Certes, il gagnait moins, mais il pouvait à sa guise, se consacrer à la défense du « monde du silence ».

Dans la communauté des **sourds-muets**, s'était vite répandue la nouvelle d'un jeune capable de communiquer avec eux, et d'accord pour les défendre à des tarifs compatibles avec leurs ressources. Aussi, chaque matin tôt, devant sa porte, s'élevait une file d'attente. Avec chacun, Tang passait le temps nécessaire pour évaluer leur affaire, étayer leur défense. Parfois, c'était à la prison qu'il allait à leur rencontre, tel un homme détenu pour vols répétés à l'étalage. Tang fut stupéfait de découvrir que l'inculpé ne comprenait rien aux signes de l'interprète officiel - et que c'était réciproque, apparemment. Alors, Tang fut prompt à remonter à la racine du problème : le traducteur lui parlait en mandarin mais lui, en dialecte sichuanais. Aussi, pour cinq délits de grivèlerie et chapardage, l'accusé avait été condamné à trois ans, sur base de ses « aveux ». Mais une de ses réponses, « *je n'ai pas dérobé d'iPhone* », s'était métamorphosée dans le rapport, en son contraire, « *j'ai volé un iPhone doré* » ! Armé de cet élément, Tang déposa alors une demande de révision à la cour, deux nouveaux interprètes furent confrontés à celui initial, et l'innocence de l'homme fut rétablie sur au moins un des chefs d'inculpation - le verdict fut cassé.

Dans une autre affaire récente, Tang reçut la visite d'une veuve illettrée, qui venait d'être durement frappée par le destin. La mort de son compagnon avait été suivie par celle de ses deux enfants. Puis un ex-ami de sa fille était venu la voir, pour lui promettre monts et merveilles pourvu qu'elle lui donne pouvoir sur son petit deux-pièces, son seul bien sous le ciel. Sans rien y comprendre, elle avait signé : quelques mois plus tard, il revenait lui rendre la moitié de la minuscule somme qu'il en avait tiré. Et dès le lendemain débarquaient les huissiers - elle était expulsée. L'aigrefin entretemps, avait disparu. Sur ce cas désespéré, tout ce que Tang avait pu faire, était d'obtenir pour elle une modeste prime mensuelle de solidarité...

Fréquemment, l'avocat tomba sur des cas où le traducteur abusait du client—personne n'étant là pour vérifier ce qu'il voulait bien inscrire dans ses rapports. Nul ne sait pourquoi, un interprète s'était pris d'une rogne tenace contre l'accusé et avait distordu ses propos, pour le charger au maximum. Tel autre fut surpris en train de prédire un verdict fortement alourdi. L'accusé méritait 15 jours selon la loi : l'interprète lui prédisait « six mois » - sauf s'il était capable de lui trouver 5000 yuans, « *pour donner au juge, bien sûr* ». Effondré, le malheureux s'exécutait, et l'escroc mettait l'argent dans sa poche. Quand il éventa la manœuvre, Tang Shuai la dénonça, forçant l'énergumène à se justifier devant le juge, plaidant que son propos à l'accusé avait été mal compris par Tang, sorti de son contexte !

Tang, depuis lors, acquiert une petite notoriété, de plus en plus interviewé dans la presse, qui découvre en lui le premier avocat pour **sourds-muets** de l'histoire du pays. « *Un problème général est l'ignorance des lois* » constate-t-il. « *Si les interprètes n'ont pas de formation de juriste, comment fournir aux prévenus le bilan fiable de leurs droits* » ?

Autre souci : des scandales à répétition arrivent, par des escrocs exploitant des failles de la loi pour plumer les sourds-muets... Des centaines ont été lésés par le trafic pyramidal, donnant leur épargne sous la promesse fallacieuse de

dividendes, avant de tout leur prendre, suite à un « *coup d'accordéon* ».

Cette dernière fraude, par sa haute fréquence, convainquit Tang d'agir d'une manière préventive. En février 2018, il posta sur internet deux vidéos, l'une parlée, l'autre par signes, pour expliquer, en prenant pour exemple des renards et des lapins, comment fonctionnait l'arnaque. Regardés des centaines de milliers de fois, ces vidéos connurent un grand retentissement, lui valant sur WeChat 10.000 abonnés. Sa renommée explosa et lui permit de recruter cinq juristes sourds-muets, qu'il prépara au concours d'avocat.

Une fois diplômés, en octobre 2018, ils entrèrent à son cabinet, et depuis, participent à sa croisade, lui permettant de décupler son aide juridique aux sourds-muets. Ces hommes et femmes sont comme lui passionnés par la cause, et désintéressés financièrement. Depuis 1993, pas moins de 10.000 sourds-muets ont été assistés par son cabinet Ding Sheng : ils restent une goutte d'eau, dans l'océan des 28 millions de sourds-muets officiels de Chine, mais c'est un début. Ils ont aussi fondé un centre de veille par WeChat, qui leur permettent de conseiller en ligne des dizaines de cas par jour. Chaque semaine, ces jeunes motivés trouvent une nouvelle idée. L'un lance un cours de droit par signes sur WeChat, l'autre crée une ONG.

Pendant ce temps, dégagé de ses tâches, Tang Shuai se lance dans de nouveaux projets. Il veut créer un centre de formation pour traducteurs par signes et passer le concours de **juge**. S'il réussit, comme c'est presque déjà acquis vu sa force de travail, il deviendra le premier magistrat du pays pour sourds-muets. Il est également devenu membre de la Commission des Affaires politiques et légales de l'arrondissement de Dadukou.

Beau parcours pour cet homme de 34 ans, resté fidèle à son serment d'enfant : dès l'âge de quatre ans, il s'était juré d'empêcher que le sort accablant ses parents, se perpétue jusqu'à ce que « le ciel devienne stérile et la terre aride » (天荒地老, tiānhuāngdìlǎo) - jusqu'à la fin des temps !

Rendez-vous : Semaine du 1er au 7 avril 2019



31 mars – 2 avril, Canton : **REHACARE & ORTHOPEDIC CHINA** (Guangzhou) - R&OC, Salon international des thérapies de réadaptation, des technologies d'assistance et appareils orthopédiques en Chine

31 mars – 3 avril, Shanghai : **HOTELEX SHANGHAI**, Salon international des équipements et fournitures pour l'hôtellerie



1-3 avril, Pékin : **CHINA ATTRACTIONS EXPO – BEIJING**, Salon chinois des parcs d'attraction

1-3 avril, Canton, **WATERTECH GUANGDONG**, Salon international de la gestion de l'eau

1-3 avril, Pékin : **ITE CHINA**, Salon international des technologies d'irrigation en Chine



1-3 avril, Pékin : **CIENPI**, Salon chinois international de l'énergie nucléaire

1-4 avril, Pékin : **EXPO FINEFOOD SHANGHAI**, Salon international de l'agro-alimentaire destiné à l'industrie hôtelière



1-4 avril, Pékin : **HOTELEX + DESIGN & DECO**, Salon international des équipements approvisionnements pour l'hôtellerie en Chine

7-12 avril, Canton : **IAPH WORLD PORTS CONFERENCE**, Conférence internationale sur les ports

Vent de la Chine : Le Vent de la Chine... sur votre smartphone !



Chers lecteurs,

Nous avons préparé pour vous de nouvelles **applications mobiles**, permettant de lire **Le Vent de la Chine**, où que vous soyez !

Depuis votre portable, vous pouvez télécharger [la version pour iPhones et iPads sur l'Apple Store ici](#).

Pour les smartphones **Android**, [veuillez cliquer ici, le téléchargement d'un fichier débutera automatiquement](#).

Pour vous connecter à votre compte, il suffit de taper votre adresse email sous "configuration", recevoir un code unique, et le jour est joué.

Une fois l'application téléchargée, vous pouvez lire les numéros du **Vent de la Chine** sans accès à internet. Idéal même sans réseau, dans l'avion ou dans le train !

Le Vent de la Chine va très

bientôt basculer vers une version 100% numérique, sans format PDF téléchargeable.

Une décision prise au regard de nos droits d'auteur, et pour des raisons sécuritaires dans un environnement qui se durcit.

Pour ceux qui sont attachés à la version **papier**, il restera possible d'imprimer le numéro entier avec un simple clic droit depuis le site internet.

Nous vous remercions de votre compréhension et fidélité, et vous souhaitons une excellente lecture.

L'équipe du **Vent de la Chine**